

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**MAISON SOUVERAINE :**

Service solennel à la mémoire des Princes défunts.

ECHOS ET NOUVELLES :

Fête de la Saint-Albert.

Lycée de Monaco : Suspension des classes.

Citations à l'ordre du régiment et de la brigade.

Mouvement du Port de Monaco.

ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

VARIÉTÉS :

Quand cet œuf a-t-il été pondu ?

MAISON SOUVERAINE

Jeudi dernier, à 10 heures, a eu lieu, à la Cathédrale, le Service solennel à la mémoire des Princes défunts.

Le catafalque, dressé au milieu du transept, était entouré de lampadaires, de massifs de chrysanthèmes et surmonté de la Couronne Princière.

L'office a été célébré par S. G. M^{gr} Vié, évêque de Monaco.

S. Exc. le Ministre d'État, les autorités, les consuls présents à Monaco, les fonctionnaires, les présidents et membres des Délégations spéciales occupaient la nef et une partie des bas-côtés.

Le Chapitre de la Cathédrale et les membres du Clergé régulier et séculier se tenaient dans les stalles du chœur.

Pendant l'office, la maîtrise de la Cathédrale a exécuté, sous la direction de l'éminent maître de chapelle, M. Perruchot, un très beau programme de musique sacrée.

A l'issue de la cérémonie, les assistants se sont rendus devant le caveau où reposent les Princes défunts et ont salué, en se retirant, S. Exc. le Ministre d'État.

ÉCHOS & NOUVELLES

En raison des circonstances, S. A. S. le Prince dispense MM. les Fonctionnaires et les diverses Autorités de la Principauté, de Lui adresser leurs vœux à l'occasion de la Saint-Albert.

Pour le même motif, la fête de la Saint-Albert ne donnera lieu cette année à aucune manifestation de réjouissance.

Une grand-messe pontificale, suivie du *Te Deum*, sera seule célébrée à 10 heures à la Cathédrale, par S. G. M^{gr} Vié, évêque de Monaco, et les distributions de secours aux indigents seront effectuées comme d'usage par les soins des Délégations Communales.

LYCÉE DE MONACO

A l'occasion de la Saint-Albert, les classes seront suspendues le mercredi 15 novembre.

Le brigadier des Carabiniers Bérard, mobilisé comme sergent au 363^e d'infanterie, a été l'objet des deux citations suivantes :

1^o Ordre du régiment du 16 août 1916 :

« Belle attitude au feu au cours du combat du 7 août. »

2^o Ordre de la brigade du 17 septembre 1916 :

« Sous-officier très courageux. A assuré pendant le combat du 3 septembre le commandement de sa section d'une façon parfaite, faisant face aux situations les plus difficiles avec beaucoup d'initiative et d'à-propos. »

A la suite de cette deuxième citation, Bérard a été nommé sous-lieutenant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Du 28 octobre au 4 novembre 1916 :

Côte « Trois-Frères », français, capitaine Luppi, venant de Menton, sur lest. — Parti pour Sainte-Maxime avec des fûts vides.

Vapeur « Thérèse », danois, capitaine Pedersen, parti pour Dijdjelli, sur lest.

ÉTUDES HISTORIQUES

LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

depuis le XVII^e siècle.

Suite (1)

En ce qui concerne ses actrices, voici ce qu'il écrivait à leur sujet à un de ses amis de Marseille, M. d'Anneville, qui avait été pendant quelque temps son hôte au Palais de Monaco. Le Prince venait de s'installer à Menton et c'est de cette ville que la lettre fut expédiée le 21 mai 1715 :

« Pour nos actrices, elles sont grandement touchées des louanges que vous leur avez donné. Leur vanité va jusques à leur faire croire que la politesse n'y a nulle part, et qu'elles seraient même à couvert de l'horreur des sifflets sur des théâtres bien au-dessus de celui de mon rocher. Si elles peuvent savoir que vous daigniez faire mention d'elles à Paris aussi favorablement que vous l'avez fait à Marseille, je répondrais quasi que leur petite caboche tournera tout à fait. »

Ainsi, en ces matières, l'anonymat était sa règle. Dans quelques circonstances exceptionnelles seulement, il a désigné ses chanteurs par leur nom.

Nous avons déjà publié la belle lettre du Prince à Destouches, datée du 6 décembre 1729, où il mentionne le jeune Brossard comme une remarquable basse-taille qu'il formait à Monaco. Au sujet de cet artiste il avait écrit antérieurement, le 31 décembre 1728, à sa fille, M^{me} la Princesse d'Isenghien :

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* des 7, 21, 28 décembre 1915, 4, 11, 25 janvier, 1, 8 février, 21, 28 mars, 11 avril 1916 et suivants.

« J'ay ici en la personne du fils de Brossard une basse-taille naissante et encore en mue qui nous promet merveilles. En un mot, j'ose dire que s'il se tire heureusement des deux ans de crise qui lui restent à passer, il n'y aura guère de voix plus étoffée ni d'une plus grande étendue, car il nous donne actuellement, ou peu s'en faut, la double octave de *Lf, ut fa*. Dieu veuille que la mue n'y gate rien ! Je me propose en ce cas de l'envoyer à Thèvenard pour le former et de faire par ses mains un si beau présent au public. »

La crise tourna mal ; le Prince s'en lamente dans une lettre à Destouches le 10 janvier 1730 : « O malheur déplorable ! le jeune Brossard mue et je ne sais ce que deviendra sa voix ! »

Dans cette même lettre il parle à Destouches de Beauchamp père et fils qui « admirent ses œuvres », où ils devaient remplir un rôle au Palais.

Il semble que pour le recrutement de ses artistes, le Prince imita le moyen qu'avait employé son ami Lulli pour constituer les premières troupes lyriques lors de la fondation de l'Opéra de Paris. Ce moyen avait consisté à faire une sélection de chanteurs dans les maîtrises des grandes églises du Midi, qui étaient alors une pépinière de belles voix déjà stylées par les sévères méthodes des chants liturgiques. Avant cette époque, c'est d'Italie que l'on faisait venir les chanteurs dont on avait besoin.

Il nous reste également fort peu d'informations au sujet des échanges d'artistes que le Prince a faits avec l'Opéra de Paris. Nous voyons par l'exemple de la basse-taille Brossard qu'il se faisait une joie d'envoyer dans la capitale, pour les faire apprécier sur la première scène lyrique de France, quelques-uns des meilleurs sujets qu'il avait formés à Monaco. A propos de cet artiste, nous relevons le passage suivant dans une lettre de Destouches, alors directeur de l'Opéra, en date du 29 décembre 1729 :

« Si Votre Altesse se dégoûte de M. Brossard, je la supplie de nous le donner. Il ne peut désirer une recommandation plus précieuse que la vôtre et je ne pourrais prendre d'acteur de meilleure main. »

Dans une lettre antérieure du même Destouches (du 12 janvier 1726) se trouve la note suivante concernant une cantatrice que le Prince désirait faire venir à Monaco.

« Pour m'acquitter avec scrupule de la commission que vous me donnez, M^{lle} Le More, seconde actrice de l'Opéra, a une grande voix, l'articulation nette et de belles cadences ; il lui manque la légèreté de gosier et le bon débit du récitatif. »

M^{lle} Le More — ou Le Maure, comme ce nom est parfois écrit — vint-elle quelque temps à Monaco ? Aucune indication ne nous en a été conservée. Nous savons qu'elle a fait longtemps

partie de la troupe de l'Académie Royale de Musique, et qu'elle a rempli quelques rôles importants. Nous voyons notamment que quinze ans après la lettre ci-dessus, le 14 novembre 1741, elle a chanté le rôle d'Issé, à une reprise de l'opéra de Destouches, rôle qui, à la création en 1697, avait été tenu par M^{lle} Rochois, à laquelle avait succédé M^{lle} Antier pour l'importante reprise de 1721.

Bien que toute trace écrite en soit perdue, nous devons pouvoir retenir que des chanteurs de l'Opéra, invités par Antoine I^{er}, qui était l'ami de plusieurs d'entre eux, sont venus à Monaco pendant les saisons d'hiver et qu'ils ont pris part aux représentations du Palais.

Nous connaissons par un recueil de poésies du Prince Antoine, conservé en manuscrit, le nom d'une artiste qui a tenu longtemps l'emploi de première cantatrice au Théâtre du Palais : c'est la Bessein. Ce recueil de vers la qualifie de « chanteuse de l'Opéra à Monaco » et nous apprend qu'elle épousa David, musicien, compositeur des ballets de la troupe.

A cette occasion, le Prince, conformément à son habitude de bien loger ses artistes, du moins les principaux de son théâtre, dut pourvoir le nouveau ménage d'un appartement en rapport avec l'emploi important que l'époux et l'épouse occupaient. D'ailleurs, la Bessein, qui resta longtemps à Monaco, devait, même avant son mariage, avoir une résidence digne d'une prima donna. Il y a lieu cependant de la distinguer de la jeune femme pour laquelle Antoine I^{er} avait si amoureusement aménagé l'élégante demeure du *Giardinetto*, dans la rue des Briques, où, sur une porte, reste encore son chiffre, un A surmonté de la couronne princière.

Nous pouvons citer un autre exemple de la générosité dont, en cette matière, le Prince usait à l'égard de ses artistes.

Lisin, fils d'un vieux serviteur de la Maison, était devenu un excellent violoniste, et tenait fort bien sa part dans l'orchestre. Lorsque Lisin se maria, le Prince lui céda en toute propriété, comme cadeau de noces, la maison où il l'avait installé avec son père. Il en prévenait sa fille, M^{me} la Duchesse de Valentinois, par une lettre du 6 février 1722, disant :

« Je viens de faire la folie de marier Lisin contre la fille de Scudier, jeune fille gentille d'environ 16 à 17 ans. Je leur donne la petite maisonnette que le chevalier Lisin occupait et que je lui avais destinée seulement pour le reste de sa vie. C'est une magnifique acquisition que je fis au moyen de cinq cents écus en sa faveur, il y a dix ou douze ans. »

Il appartenait seulement à un grand seigneur comme le Prince Antoine de pousser la libéralité envers ses artistes jusqu'à leur donner une habitation en toute propriété.

Les entrepreneurs de spectacle n'ont point conservé l'habitude, que nous sachions, d'imiter pareil procédé.

(A suivre)

PHILIPPE CASIMIR.

VARIÉTÉS

Quand cet œuf a-t-il été pondu ?

On a découvert en Angleterre — c'est le *Stand-Magazine* qui nous l'apprend — un procédé à la fois fort simple et fort ingénieux qui permet de savoir, sans erreur possible, à quelle date remonte la ponte des œufs que nous mangeons.

Or, cela ne peut manquer de nous intéresser, car nul n'ignore que trop souvent nos cuisinières se font vendre par des marchands sans scrupule, pour des œufs du jour, des œufs vieux parfois de plus d'un mois.

L'inventeur du système ayant remarqué qu'à l'extrémité la plus renflée des œufs de poule, se trouve logée une petite cavité entre le blanc et la coquille, et que cette cavité s'agrandissait au fur et à mesure que les œufs vieillissent, en déduisit logiquement que cette partie de l'œuf en était allégée d'autant et que par là même son degré de flottabilité en était augmenté. L'expérience suivante qu'il s'empressa de faire vint parfaitement confirmer son raisonnement.

Après avoir versé dans un récipient de verre, une solution de sel et d'eau, distillée ou non, dans cette proportion : un tiers de sel, deux tiers de liquide, on plonge l'œuf dans ce vase. La position que prendra l'œuf indiquera depuis combien de jours il a été pondu.

Depuis trente heures environ ?

Sa position demeurera horizontale.

Depuis trois jours ?

L'œuf s'élève très légèrement.

Et suivant le nombre de jours, l'œuf décrit avec le fond du vase un angle qui s'accroît. Au bout de huit jours, cet angle est de 45 degrés.

Quand une quinzaine s'est écoulée, l'angle atteint 60 degrés; il atteint 75 degrés après trois semaines, et lorsqu'un mois s'est écoulé, l'œuf prend une position absolument verticale.

Rien n'est plus simple, plus facile à vérifier, plus nettement significatif.

Les ménagères peuvent aisément pratiquer cette petite expérience — édifiante — et la renouveler, selon les besoins, sans grands frais; un peu de sel ne coûte pas cher !

Diction :: Déclamation

LES GESTES — LE MAINTIEN

Cours autorisé par le Gouvernement

LEÇONS PARTICULIÈRES

22, Rue de Millo

Mardi et Vendredi, de 2 à 4 heures

M^{me} Germaine ORCELLE

Ex-Pensionnaire

du Théâtre National de l'Odéon et du Vaudeville

Écrire : Hôtel Beau-Rivage, Nice

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865
Capital : 55.000.000 — Réserves : 21.000.000

Siège Social : MARSEILLE, Rue Paradis, 73

AGENCE DE MONACO :
Rue Grimaldi, 43 (Condamine)

Escompte du Papier de Commerce
Paiements et envois de Fonds :: Chèques
Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse
Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres
Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts
Paiement de tous coupons Français et Etrangers
Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux
Change de monnaies étrangères

La Société Marseillaise possède dans le Midi un réseau d'Agences très complet en même temps qu'une succursale à Paris et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

ÉLECTRICITÉ

Application Générale

DOUARD & C^o

Ancien Contremaitre des Maisons Bouillet et Barbey.

11, avenue Saint-Charles, MONTE CARLO

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^r Vialon, huissier, substitué par M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.

Exploit de M^r Vialon, huissier, substitué par M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.259 et 41.260.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 44.620 et 53.447.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 26.387 et 26.388.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^r Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M^r Vialon, huissier à Monaco, substitué par M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 43.178.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 19.985.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.287 et 17.628.

Exploit de M^r Vialon, huissier, substitué par M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 1^{er} juillet 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 53.397.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, du 1^{er} juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux cinquièmes d'action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 31.879 et 84.716.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 32.117, 36.617 et 36.090.

Exploit de M^r Vialon, huissier, substitué par M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 28 juillet 1915. Huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 102.698 à 102.705.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 12 août 1916. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 5.326, 6.202, 49.137 et 38.858.

Exploit de M^r Vialon, huissier, substitué par M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 26 août 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.125, 36.744, 52.090, 11.267, 50.720.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 18 juillet 1916. Dix Obligations 4% de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.